



## La traduction de documents officiels

### Description

Qu'il s'agisse de certificats de l'état civil, de jugements de cour, de diplômes, de relevés de notes ou encore de testaments notariés entre moult autres types de documents, la traduction de documents dits officiels entraîne une responsabilité professionnelle importante que le traducteur agréé ne doit pas prendre à la légère.

Les première et deuxième parties de ce webinaire portent sur des éléments juridiques et pratiques essentiels de la traduction de documents officiels : certification c. assermentation, attentes et besoins des clients et des destinataires, pièges potentiels, gabarits de certification et signature numérique, évaluation de mandats, établissement d'honoraires justes et raisonnables, etc. Dans la troisième partie, le formateur présente des exemples de traductions tirées de sa pratique.

**Heures reconnues : 2 h**

**Formateur : Sébastien St-François, traducteur agréé**



Titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé en traduction de l'Université Concordia et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, Sébastien St-François est traducteur en pratique privée depuis 1993 et membre de l'Ordre (agréé français-anglais et anglais-français) depuis 1999. Depuis 2013, il est chargé de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières, où il est responsable du cours de traduction juridique proposé par l'UQTR dans le cadre de son programme de baccalauréat en traduction.

Ses principaux domaines d'expertise sont le droit, l'environnement, le secteur hypothécaire et les relations industrielles. Au sein de l'Ordre, en plus d'agir comme mentor et ambassadeur et de siéger à plusieurs comités, il a occupé les fonctions de syndic adjoint (2008-2011) et de syndic (2012-2016) et a siégé au conseil d'administration à plusieurs reprises au fil des ans, dont comme deuxième vice-président de juin 2018 à septembre 2020.

### Tarifs

Membres : 70 \$

Candidats à l'exercice : 70 \$

Étudiants inscrits : 35 \$

Étudiant-Mentorat universitaire : 35 \$

Membres de 65 ans et plus : 35 \$

Membres d'un [organisme partenaire](#) de l'OTTIAQ : 70 \$

Non-membres : 140 \$

M'inscrire

